



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 17 avril 2012 — N° 94

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 47.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration afin de féliciter la compositrice Ana Sokolovic.

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration concernant Mme Michelle Thibodeau, récipiendaire de la Bourse Carrie Derick créée en l'honneur d'une scientifique et pionnière féministe née en 1862 à Clarenceville, dans la circonscription d'Iberville.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la Société Parkinson du Québec.

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration concernant le Jour de la Terre.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats et lauréates des Grands Prix du tourisme 2012 de la Chaudière-Appalaches.

17 avril 2012

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant les 100 ans de Mme Lucille Charbonneau.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration afin de souligner la présence de Jamie Salé et David Pelletier lors de la 35^e Revue sur glace du Club de patinage artistique de Lévis.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant Le Courrier de Saint-Hyacinthe qui célèbre cette année son 160^e anniversaire, ce qui en fait le doyen des journaux français en Amérique du Nord.

À 13 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 12.

Moment de recueillement

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 17 avril 2012, que lui a adressée Mme Nicole Léger, whip en chef de l'opposition officielle, concernant M. René Gauvreau, député de Groulx, qui a réintégré le caucus du groupe parlementaire formant l'opposition officielle depuis le 5 avril 2012.

(Dépôt n° 1183-20120417)

17 avril 2012

M. le président rend une directive sur les impacts de changements dans la composition de l'Assemblée sur la répartition des mesures et des temps de parole.

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTENCE

Les changements dans la composition de l'Assemblée n'ont, en pratique, pas d'impact sur la manière de répartir les affaires inscrites par les députés de l'opposition, les interpellations et les débats de fin de séance.

Quant aux questions lors de la période de questions et réponses orales, les députés indépendants continuent d'avoir droit individuellement à 1 question par cycle de 8 séances. Les questions déjà dévolues aux députés de Groulx et de Rosemont à titre de députés indépendants pour l'actuel cycle sont octroyées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

En ce qui a trait aux déclarations de députés, une déclaration par cycle est retournée en alternance au gouvernement et à l'opposition officielle.

Enfin, quelques modifications sont également apportées aux temps de parole lors des débats restreints afin de tenir compte de la nouvelle composition de l'Assemblée. Un tableau illustrant ces nouveaux temps de parole est déposé.

Puis M. le président dépose :

Le tableau du temps de parole lors des débats restreints, en date du 17 avril 2012.
(Dépôt n° 1184-20120417)

Déclarations ministérielles

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, fait une déclaration concernant les gestes de violence et d'intimidation des dernières semaines suite à une décision prise par le gouvernement concernant la hausse des droits de scolarité.

Mme Malavoy (Taillon), commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

17 avril 2012

Présentation de projets de loi

M. Fournier, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 70 Loi facilitant les actions civiles des victimes d'actes criminels et l'exercice de certains autres droits

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 70.

M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 65 Loi sur la conservation du patrimoine naturel et sur le développement durable du territoire du Plan Nord

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 65.

Dépôts de documents

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Opitciwan, pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2013;
(Dépôt n° 1185-20120417)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans les communautés d'Odanak et de Wôlinak, pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2013;
(Dépôt n° 1186-20120417)

17 avril 2012

L'Avenant modifiant l'Entente concernant le financement de certaines infrastructures et équipements prévus au projet de schéma de couverture de risque de l'Administration régionale Kativik (version française et anglaise);
(Dépôt n° 1187-20120417)

Le rapport des activités du Commissariat des incendies de la Ville de Québec, pour l'année 2011.
(Dépôt n° 1188-20120417)

Mme Ménard, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel du Parc olympique, pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2011.
(Dépôt n° 1189-20120417)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La mise à jour du calendrier de l'étude des crédits budgétaires 2012-2013;
(Dépôt n° 1190-20120417)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 février 2012 par Mme Doyer (Matapédia), concernant les services pour les personnes handicapées de 21 ans et plus;
(Dépôt n° 1191-20120417)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 28 février 2012 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), concernant les soins dispensés aux aînés.
(Dépôt n° 1192-20120417)

M. le président dépose :

Le nouveau diagramme de l'Assemblée, en date du 17 avril 2012.
(Dépôt n° 1193-20120417)

Dépôts de rapports de commissions

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 3 et 5 avril 2012, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 53, Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1194-20120417)

Dépôts de pétitions

Deux extraits de pétition concernant la rénovation des habitations à loyer modique (HLM) sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 41 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Morin (Montmagny-L'Islet);
(Dépôt n° 1195-20120417)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 110 citoyens et citoyennes de la région de Québec, par M. Drolet (Jean-Lesage).
(Dépôt n° 1196-20120417)

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 12 221 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le congé parental pour le père en cas de deuil périnatal.

(Dépôt n° 1197-20120417)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Marsan (Robert-Baldwin) dépose :

17 avril 2012

L'extrait d'une pétition, signée par 136 citoyens et citoyennes des circonscriptions de Marquette et de d'Arcy-McGee, concernant la rénovation des habitations à loyer modique (HLM).

(Dépôt n° 1198-20120417)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 242 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le congé parental pour le père en cas de deuil périnatal.

(Dépôt n° 1199-20120417)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose :

Copie d'un communiqué, en date du 13 avril 2012, intitulé « Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire tient à préciser certains faits ».

(Dépôt n° 1200-20120417)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Ouellet (Vachon) dépose :

Une liasse de lettres concernant le gaz de schiste.

(Dépôt n° 1201-20120417)

17 avril 2012

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, conjointement avec M. Kotto (Bourget), M. Curzi (Borduas), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la 17^e Journée mondiale du livre et du droit d'auteur qui a lieu le 23 avril, date décrétée par l'UNESCO;

QU'elle rappelle l'importance du livre, des écrivains et des écrivaines et du respect du droit d'auteur.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Vallières, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec rappelle qu'il y a 30 ans cette année était promulguée la *Loi constitutionnelle de 1982* sans l'accord du Québec;

QU'elle réaffirme formellement qu'elle n'a jamais adhéré à cette loi qui a eu pour effet de diminuer les pouvoirs et les droits du Québec sans son consentement et que la *Loi constitutionnelle de 1982* demeure toujours inacceptable pour le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

17 avril 2012

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **87** en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Aussant (Nicolet-Yamaska), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Kotto (Bourget), M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue l'auteure compositrice interprète Salomé Leclerc qui a remporté deux prix Rideau 2012, dont celui des Diffuseurs européens Sodec-Rideau qui lui permettra de se produire en spectacle dans une dizaine de lieux en France, en Belgique et en Suisse et ainsi d'être une ambassadrice culturelle pour le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Pelletier (Saint-Hyacinthe), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Deltell (Chauveau) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec, à l'occasion du 160^e anniversaire du journal Le Courrier de Saint-Hyacinthe, doyen de la presse francophone en Amérique du Nord, souligne l'apport exceptionnel de ses artisans, témoins et acteurs privilégiés de l'histoire maskoutaine et québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

17 avril 2012

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 61, Loi sur les comptables professionnels agréés, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le mercredi 2 mai 2012, après les affaires courantes pour une durée d'une heure quinze minutes ainsi que de 15 h à 18 h 15 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants selon l'horaire ci-après indiqué :

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'au terme de ces remarques, la commission entende l'Ordre des comptables agréés, l'Ordre des comptables en management accrédités ainsi que l'Ordre des comptables accrédités du Québec;

QUE la durée maximale de l'exposé regroupé de ces groupes soit de 20 minutes et que l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 40 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'à compter de 15 h, la commission entende selon l'ordre ci-après indiqué :

Ordre des administrateurs agréés du Québec
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés
agréés du Québec
Ordre des évaluateurs agréés du Québec
Office des professions du Québec

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

17 avril 2012

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre responsable de l'application des lois professionnelles soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude du volet « Éducation primaire et secondaire » des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude des programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude du volet « Jeunesse » des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif;
- la Commission des institutions, afin de compléter l'étude du volet « Affaires intergouvernementales canadiennes » des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude du volet « Conseil du trésor » des crédits budgétaires du Secrétariat du Conseil du trésor et de l'Administration gouvernementale et du volet « CARRA » des crédits budgétaires du Secrétariat du Conseil du trésor et de l'Administration gouvernementale;

17 avril 2012

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

À 16 h 17, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 avril 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

17 avril 2012

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Marois, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Vallières, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska) :

(Vote n° 87)

POUR - 109

Arsenault	Charlebois	Hivon	Pigeon
Auclair	Chevarie	Huot	Poirier
Aussant	Cloutier	James	Ratthé
Bachand	Corbeil	Kelley	Reid
(Outremont)	Courchesne	Khadir	Richard
Bachand	Curzi	Kotto	(Marguerite-D'Youville)
(Arthabaska)	D'Amour	Lapointe	Robert
Beauchamp	Deltell	Leclair	Rotiroti
Beaudoin	Diamond	Léger	Roy
(Mirabel)	Doyer	Lehouillier	Simard
Bédard	Drainville	Lessard	(Richelieu)
Bergeron	Drolet	Malavoy	Simard
Bergman	Dubourg	Maltais	(Kamouraska-Témiscouata)
Bernard	Dufour	Mamelonet	Simard
Bernier	Dutil	Marceau	(Dubuc)
Bérubé	Ferland	Marcoux	Sklavounos
Billette	Fournier	Marois	St-Amand
Blais	Gagnon-Tremblay	Marsan	St-Arnaud
Blanchet	Gaudreault	Matte	St-Pierre
Bolduc	(Jonquière)	McKay	Thériault
Bonnardel	Gaudreault	Ménard	Traversy
Boucher	(Hull)	Moreau	Tremblay
Bouillé	Gautrin	Morin	Trottier
Boulet	Gauvreau	Ouellette	Turcotte
Caire	Gendron	Pagé	Vallée
Carrière	Gignac	Paquet	Vallières
Champagne	Girard	Paradis	Vien
Charbonneau	Gonthier	Pelletier	Villeneuve
Charest	Grondin	(Rimouski)	Weil
Charette	Hamad	Pelletier	
		(Saint-Hyacinthe)	